

Les droits des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes confirmés par les sénateurs du Burundi

GENEVE, le 18 février 2009—L'ONUSIDA accueille avec satisfaction la décision prise par le Sénat burundais de rejeter un projet de loi visant à criminaliser l'homosexualité. Les sénateurs burundais ont massivement rejeté un amendement du code pénal qui comprenait des dispositions prévoyant l'emprisonnement des personnes ayant des rapports sexuels avec des personnes de même sexe.

« En rejetant cet amendement, les sénateurs burundais ont protégé les droits humains de leur peuple », a déclaré M. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « Ils ont également établi un principe moral incitant les législateurs du monde entier à suivre leur exemple dans l'élimination des obstacles à la riposte au sida. »

La criminalisation des pratiques sexuelles entre adultes et la violation des droits humains des personnes vivant avec le VIH entravent les actions contre le sida à travers le monde. De telles mesures ont des effets négatifs sur la mise en oeuvre des programmes de prévention du VIH et sur l'accès aux traitements des personnes vivant avec le VIH. Non seulement, ces mesures violent les droits des individus, mais elles stigmatisent encore davantage ces populations. Actuellement, des lois interdisant les rapports sexuels entre personnes du même sexe existent dans 84 pays à travers le monde.

Dans la *Déclaration politique des Nations Unies sur le VIH/sida* de 2006, les états se sont engagés à faire tomber les obstacles juridiques à la riposte au sida et à voter des lois protégeant les populations vulnérables. Les pays dans lesquels il n'existe pas de lois discriminatoires à l'encontre des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des consommateurs de drogues injectables ou des professionnel(le)s du sexe, sont les pays qui assurent un meilleur accès aux services de prévention, de traitement et de prise en charge médico-sociale du VIH.

Contact : Sophie Barton-Knott | Tél. : +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaids.org

L'ONUSIDA est un programme commun et novateur des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources du Secrétariat de l'ONUSIDA et de dix organisations du système de l'ONU dans la riposte au sida. Le programme, dont le siège du Secrétariat se situe à Genève (Suisse), a du personnel présent dans plus de 80 pays. Les mesures prises par le système de l'ONU en matière de sida sont coordonnées dans les pays par l'intermédiaire des groupes thématiques de l'ONU et des programmes communs sur le sida. Les organismes coparrainants de l'ONUSIDA sont le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, le FNUAP, l'ONU/DC, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Visitez le site web de l'ONUSIDA à l'adresse suivante : www.unaids.org/fr.